

Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein d'une des classes de notre RPI pour la rentrée en septembre 2025, trouvez ci-après quelques informations :

**Les élèves qui fréquentent d'ores et déjà une des classes de nos écoles ne sont pas concernés par les démarches.**

**Ils passent automatiquement d'une classe à l'autre même s'ils changent de localité (passage de la maternelle à l'élémentaires)**

Les inscriptions se font auprès des Mairies.

Vous habitez Franken, Hausgauen ou Willer : l'inscription est à réaliser à la Mairie de Franken

Vous habitez Hundsbach : l'inscription est à réaliser à la Mairie de Hundsbach

Vous habitez dans une autre commune, hors regroupement : l'inscription est à réaliser à la Mairie de Franken

Les inscriptions auront lieu aux dates suivantes::

Pour Hundsbach :

- Lundi 24 février de 19h à 20h
- Jeudi 27 février de 10h à 11h30
- Lundi 3 mars de 19h à 20h

Pour Franken, soit aux heures ci-dessous soit par mail ([commune@mairiefranken.fr](mailto:commune@mairiefranken.fr))

- Lundi 24 février de 8h30 à 11h et de 14h à 18h30
- Mardi 25 / jeudi 27 et vendredi 28 février de 8h30 à 16h
- Lundi 3 mars de 8h30 à 11h et de 14h à 18h30

Si les dates et ou horaires ne devaient pas vous convenir merci de prendre contact dès maintenant avec les Secrétaires de Mairie.

Veuillez vous munir des documents suivants:

- la fiche d'inscription complétée disponible en pièce jointe (il est inutile de compléter la dernière rubrique "Services périscolaires")
- le document choix de voie (monolingue ou bilingue) également disponible en pièce jointe
- le livret de famille (copie pages père, mère et enfant) ou une copie d'extrait d'acte de naissance

- un justificatif de domicile **ou** la dérogation de secteur si vous habitez hors du RPI
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge

Tous ces documents seront transmis au directeur par les services de la Mairie.

**Vous serez destinataire au courant des prochains mois (au plus tard au mois de juin) d'une invitation vous permettant de venir visiter l'école.**

**Des informations concernant les inscriptions au périscolaire vous parviendront également en mai-juin (journée portes ouvertes / modalités d'inscription).**